



Fiscalité internationale

Services de fiscalité à l'intention des sociétés • Taxes indirectes • **Fiscalité internationale** • Différents fiscaux • RS&DE

CHAQUE DÉTAIL COMPTE

LA RÉPONSE APPROPRIÉE EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE

Dans le monde des affaires d'aujourd'hui, les exigences et les lois fiscales sont de plus en plus complexes, de sorte que les multinationales peinent parfois à s'y retrouver. De plus, un lourd fardeau pèse sur bon nombre d'entreprises, qui voient leurs bénéfices et leurs gains en capital être assujettis à des charges d'impôt excessives et disproportionnées. Pour payer le moins d'impôt possible, il importe de travailler avec des professionnels chevronnés qui comprennent les lois de divers pays et qui connaissent les exigences du commerce international. À cet égard, MNP peut vous aider.

Les membres des services de fiscalité internationale de MNP aident les entreprises canadiennes, américaines et étrangères à répondre à leurs besoins transfrontaliers en leur proposant les services personnalisés suivants :

- > Services de planification fiscale aux sociétés américaines
- > Services de conformité fiscale aux sociétés américaines
- > Prix de transfert
- > Services de fiscalité transfrontalière (non-Canadiens ayant des revenus au Canada et Canadiens ayant des revenus à l'étranger)
- > Services de fiscalité aux expatriés

SERVICES DE PLANIFICATION FISCALE AUX SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

Que votre entreprise soit déjà active aux États-Unis ou qu'elle compte pénétrer ce marché, il importe de comprendre les tenants et aboutissants sur le plan fiscal afin de planifier et de gérer votre charge d'impôt de manière stratégique. Notre équipe chevronnée des services de fiscalité internationale compte des professionnels qui exercent leurs activités tant au Canada qu'aux États-Unis, et qui comprennent bien les lois fiscales fédérales et étatiques d'un point de vue canadien.

Nous travaillons étroitement avec vous pour vous fournir une gamme complète de services de planification fiscale, qui portent notamment sur les éléments ci-après :

- > Planification et structuration fiscales
- > Structuration et financement transfrontaliers
- > Planification d'acquisitions et de dessaisissements
- > Planification fiscale à l'échelle étatique et locale
- > Défense en cas de vérification – négociation avec l'IRS et les autorités fiscales étatiques
- > Planification des mesures fiscales correctives – assistance en cas d'impôts impayés par inadvertance
- > Réduction de l'impôt à payer

SERVICES DE CONFORMITÉ FISCALE AUX SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

Si vous exercez des activités commerciales aux États-Unis, vous êtes tenus de produire des déclarations de renseignements et de revenus américaines. Les sociétés établies à l'étranger peuvent également avoir des obligations additionnelles en matière de production de déclarations, et ce, même si leurs activités sont limitées. Ne pas se conformer à ces obligations peut entraîner des pénalités fiscales importantes. MNP vous aidera à évaluer vos obligations en matière de production de déclarations et à gérer le processus de conformité pour s'assurer que vous vous conformiez aux lois fiscales fédérales et étatiques des États-Unis.

Nos services de conformité fiscale comprennent :

- > Conformité fiscale des sociétés – préparation de déclarations de revenus fédérale et étatiques
- > Conformité en matière de taxes de vente et d'utilisation – préparation de déclarations de revenus fédérale et étatiques
- > Présentation de renseignements commerciaux aux niveaux fédéral et étatique
- > Présentation de l'information relative aux transactions internationales et transfrontalières
- > Services-conseils – conséquences fiscales au Canada et aux États-Unis de certaines transactions commerciales, réalisation d'études sur l'historique des gains et des bénéfices et identification d'occasions liées aux choix pouvant être exercés

SERVICES DE FISCALITÉ AUX EXPATRIÉS

Lorsque vos employés ou vous-mêmes devez quitter le Canada ou vous y installer de façon permanente, ou si vous acceptez une affectation temporaire à l'étranger, savoir s'y retrouver dans la législation fiscale du Canada ou d'un pays étranger peut tenir du défi. En plus des questions relatives à la planification fiscale, les exigences de conformité juridictionnelles sont de plus en plus importantes, tout comme les amendes et pénalités pour non-respect de ces exigences. Afin d'atténuer les risques, il importe de travailler avec des professionnels chevronnés. MNP possède une vaste expérience en prestation de conseils aux entreprises et à leurs employés sur les questions de fiscalité relatives aux affectations au Canada et à l'étranger, quel que soit l'endroit où ils doivent s'installer à des fins professionnelles.

Nos services de fiscalité aux expatriés comprennent :

- > Planification et services-conseils en fiscalité à l'intention des employeurs
- > Planification et services-conseils en fiscalité à l'intention des employés
- > Conformité fiscale en ce qui a trait à la production de déclarations de revenus et de documents relatifs à la paie dans de nombreux pays
- > Planification fiscale avant l'immigration
- > Planification transfrontalière du patrimoine familial

PRIX DE TRANSFERT

Si vous exploitez une entreprise canadienne qui a l'intention de vendre des biens ou des services à l'extérieur du Canada ou une entreprise étrangère qui exerce des activités au Canada, vous devez mettre en place des méthodes d'établissement des prix conformes aux règles sur le prix de transfert en vigueur au Canada et dans le pays étranger visé. Vous devrez également établir, utiliser et documenter des prix de pleine concurrence afin d'atténuer les risques liés aux redressements des prix de transfert et les pénalités. MNP peut élaborer des stratégies de prix de transfert qui sont pratiques et justifiables, et qui cadrent avec la stratégie globale de votre entreprise.

Nos services en matière de prix de transfert comprennent les éléments suivants :

- > Planification des prix de transfert – examen des opérations intersociétés et recommandations sur les méthodes d'établissement des prix de transfert
- > Préparation de documents relatifs aux prix de transfert
- > Aide pour l'obtention des arrangements préalables en matière de prix de transfert
- > Résolution de litiges – défense en cas de vérification, appels, communication avec les autorités compétentes et divulgations volontaires
- > Exigences annuelles en matière de conformité – présentation de l'information relative aux opérations intersociétés avec des non-résidents apparentés

SERVICES DE FISCALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Un grand nombre d'entreprises cherchent à croître au-delà de leurs frontières et à pénétrer de nouveaux marchés. Bien qu'il crée des occasions d'affaires intéressantes, un tel projet peut également se révéler fort complexe sur le plan fiscal. Que vous exploitiez une société canadienne exerçant des activités à l'étranger ou une société étrangère qui fait des affaires au Canada, MNP peut répondre à vos besoins en matière de fiscalité canadienne et internationale.

Canadiens ayant des revenus à l'étranger

Nos services de fiscalité transfrontalière pour les Canadiens ayant des revenus à l'étranger comprennent les éléments ci-dessous :

- > Planification et services-conseils en matière de fiscalité
- > Structuration fiscale internationale et transfrontalière
- > Acquisitions et financement des activités
- > Évaluations de l'incidence des conventions fiscales sur votre structure d'entreprise
- > Rapatriement des bénéficiaires au Canada

Non-Canadiens ayant des revenus au Canada

Nos services de fiscalité transfrontalière pour les non-Canadiens ayant des revenus au Canada comprennent les éléments ci-dessous :

- > Services de planification fiscale et services-conseils pour l'établissement d'une entreprise au Canada
- > Conformité fiscale des sociétés canadiennes aux niveaux fédéral et provincial
- > Planification en matière de taxes indirectes et services-conseils sur leurs conséquences
- > Rapatriement des bénéficiaires à l'étranger de façon avantageuse sur le plan fiscal
- > Conception de structures d'entreprises avantageuses sur le plan fiscal pour les activités canadiennes

ALLIANCE MONDIALE

MNP est un membre indépendant du réseau Praxity, AISBL, une alliance mondiale de cabinets comptables indépendants. Comptant parmi les plus grandes alliances à l'échelle mondiale, Praxity s'efforce de former l'alliance de cabinets comptables la plus d'avant-garde en regroupant des membres solides, indépendants, engagés et partageant la même vision qui fournissent un service à la clientèle hors pair et des solutions de qualité à l'échelle mondiale. Grâce à ce réseau de plus de 100 bureaux répartis dans 72 pays, MNP est en mesure de tirer parti de l'expertise et de l'expérience en fiscalité des autres cabinets membres dans le but de fournir des solutions à valeur ajoutée à ses clients.

CHAQUE DÉTAIL COMPTE

Lorsqu'il est question de fiscalité, chaque détail compte. Il importe de connaître les lois et les règlements, les éléments qui sont admissibles ou non, et de savoir comment structurer son entreprise et ses demandes de la façon la plus efficace possible. Nos équipes spécialisées se concentrent sur chaque aspect de la fiscalité. Nous possédons une vaste connaissance et expérience qui vous permettra de saisir toutes les occasions qui se présentent à vous. Nous savons sur quoi porter notre attention afin de relever le moindre détail. Car, après tout, les petits détails peuvent avoir une incidence importante une fois réunis.



À PROPOS DE MNP

MNP est un cabinet comptable, de services de fiscalité et de services-conseils de premier plan au Canada. Nous sommes fiers de répondre aux besoins de nos clients dans les secteurs public, privé et sans but lucratif. Par l'intermédiaire de missions dirigées par des associés, nous proposons une approche axée sur la coopération et l'efficacité ainsi que des stratégies adaptées aux besoins des entreprises afin de les aider à connaître du succès au pays et à l'étranger.

Pour savoir comment MNP peut vous aider, veuillez communiquer avec votre conseiller d'affaires ou visitez-nous à MNP.ca.

Visitez nous à MNP.ca



Partout où mènent
les affaires.



Praxity, AISBL, est une alliance mondiale de cabinets indépendants. Organisée comme entité internationale à but non lucratif en vertu de la loi belge, le bureau administratif de Praxity est situé à Londres. En tant qu'alliance, Praxity n'offre pas de services d'experts-comptables et ne fournit pas de services d'audit, de fiscalité, de conseils ou de services professionnels quelconques à des tiers. L'alliance n'est pas une coentreprise, un partenariat ou un réseau de cabinets participants. Puisque les cabinets de l'alliance sont indépendants, Praxity ne garantit pas les services ou la qualité des services rendus par les cabinets participants.